

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 15 novembre 2023

Bignon Lebray accompagne l'EIC Fund dans le cadre de la levée de fonds de Quandela

Le cabinet Bignon Lebray a conseillé le Fonds du Conseil européen de l'Innovation (EIC Fund) dans le cadre de la levée de fonds de 50 M€ de Quandela, spécialiste du calcul quantique photonique.

Quandela est une start-up française spécialisée dans la recherche et le développement d'ordinateurs quantiques utilisant des ondes photoniques.

Lors de ce tour de table, Quandela a levé environ 50 millions d'euros auprès de plusieurs investisseurs dont ses investisseurs historiques, l'EIC Fund, de nouveaux investisseurs et BPI. Quandela reçoit également l'aide de l'Etat Français dans le cadre du Plan 2030.

Le fonds de l'EIC est un programme de financement hautement compétitif qui offre un soutien aux startups qui ont un produit, un service ou un modèle d'entreprise innovant, qui change la donne et qui innovera sur les marchés existants en Europe et dans le monde.

9,5 M€ sont issus du dispositif "Première usine" du plan France 2030, lancé par le gouvernement pour faire émerger des champions technologiques français et diminuer la dépendance du pays vis-à-vis des puissances étrangères. Les actionnaires historiques, les fonds Quantonation et Omnes ainsi que les partenaires bancaires, Serena et le Crédit Mutuel ont apporté le complément.

Les fonds sont notamment alloués à la croissance du développement à l'international de Quandela et à l'augmentation de la production de ses ordinateurs quantiques pour répondre aux besoins des clients industriels.

Intervenants sur l'opération

EIC Fund :

Bignon Lebray (Alexandre Ghesquière et Sébastien Roy)

Quandela :

Allen&Overy (Romi Richter, associée, Claudia DiPaolo et Marie Kempf, collaboratrices),
Joffe&Associés (Thomas Saltiel, associé, Camille Malbezin, collaboratrice)
Degroux-Brugère (Jérémie Swiecznik , associé)

L'accompagnement Bignon Lebray

L'équipe Droit des Sociétés, Fusions & Acquisitions du cabinet Bignon Lebray formée par **Alexandre Ghesquière**, avocat associé et **Sébastien Roy**, avocat, a assisté EIC Fund dans le cadre de la levée de fonds de Quandela.

A propos de EIC Fund

Le Fonds de l'EIC mis en place par la Commission européenne est un fonds agnostique en ce sens qu'il peut investir dans tous les secteurs technologiques, ainsi que dans tous les pays de l'UE et dans tous les pays associés à Horizon Europe. Il fournit à des PME innovantes la composante d'investissement du financement mixte de l'Accélérateur de l'EIC.

Le Fonds de l'EIC vise à combler un déficit critique de financement en Europe et son principal objectif est de soutenir les entreprises dans le développement et la commercialisation de technologies révolutionnaires, en mettant en contact les acteurs du marché, y compris en attirant des investisseurs privés. Son intervention permet de partager davantage, et donc de réduire, les risques en établissant un grand réseau de fournisseurs de capital et de partenaires stratégiques qui soit adapté aux co-investissements à court terme et aux financements ultérieurs.

Le Fonds accorde une attention particulière au soutien qu'il fournit aux fondatrices d'entreprises innovantes, ainsi qu'à l'objectif de réduire l'écart d'innovation entre les pays membres de l'Union européenne.

A propos de Quandela

Fondée en 2017 à Saclay par Pascale Senellart-Mardon, Valérian Giesz ainsi que Niccolo Somasch à la suite de recherches effectuées au sein du laboratoire C2N du CNRS, Quandela est une start-up française qui propose des ordinateurs quantiques photoniques modulaires, évolutifs, économes en énergie et accessibles à la fois sur le cloud et sur site. L'équipe de Quandela est spécialisée dans le développement de solutions logicielles et matérielles pour une variété d'applications quantiques. La start-up offre une large gamme de services, allant du développement des sources de photons uniques, à la création d'algorithmes pour les ordinateurs quantiques et à la fourniture de solutions d'informatique quantique en nuage.

A propos de Bignon Lebray

Depuis 40 ans, BIGNON LEBRAY est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires français indépendants, qui assiste les acteurs de la vie économique en conseils et en contentieux tant au plan national qu'international. Il réunit plus de 100 avocats et juristes, dont 33 associés, de culture et de formation très variées, disposant d'expériences professionnelles acquises à la fois en France et à l'étranger.

Bignon Lebray est implanté à Paris, Lille, Lyon, Aix-En-Provence.

BIGNON LEBRAY intervient notamment en droit des sociétés, fusions et acquisitions, private equity, droit bancaire, finance et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit immobilier, droit public et droit de l'environnement, droit de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies, droit de la concurrence et de la distribution, droit des contrats, droit des entreprises en difficulté, droit du sport, droit des transports, contentieux et arbitrage et droit des sciences de la vie.

BIGNON LEBRAY est le membre français du réseau international Meritas qui regroupe près de 180 cabinets d'avocats et 7.000 professionnels du droit répartis dans plus de 94 pays.

www.bignonlebray.com



Contacts Presse :

Aurélie Bottari

Bignon Lebray
75, rue de Tocqueville – 75017 Paris
LD : 01 44 17 17 44
abottari@bignonlebray.com

Eliott & Markus

Agence Eliott & Markus
10 rue de Myrha – 75018 Paris
LD : 01 53 41 41 84
paris@eliott-markus.com